

80 postes pérennes pour la filière : la mobilisation des STAPS entendue !

Montrouge, le 21 février 2022

En septembre 2021, **Frédérique Vidal** annonçait la mise en place de **dialogues stratégiques de gestion** afin de répondre aux **problématiques de la filière STAPS** mises en évidence par le **mouvement #STAPSOubliés**. Cette annonce intervient alors dans un contexte de forte mobilisation de la communauté STAPS, marquée par de **nombreuses manifestations** organisées sur l'ensemble du territoire à **l'initiative de l'ANESTAPS**.

Fortement impactée par la crise sanitaire, **la rentrée 2020 a accentué et mis en exergue les conditions d'études particulièrement difficiles** dans lesquelles les étudiants en STAPS sont contraints d'évoluer depuis de nombreuses années dans de nombreuses composantes. En effet, les moyens financiers prévus pour la filière STAPS dans le cadre de la mise en place de **la loi ORE**, parvenus trop partiellement aux composantes STAPS (50%) en 2018, n'ont fait qu'**accroître le fossé entre une population étudiante multipliée par deux en 10 ans et un personnel en sous-effectif chronique**. Infrastructures inadaptées, capacités d'accueil limitées et taux d'encadrement indécentes sont alors le lot d'une filière au bord de la rupture.

Ainsi, **l'enveloppe de 3 millions d'euros** annoncée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en octobre 2021, et la promesse de leur bon déploiement au travers des dialogues stratégiques de gestion, constituait alors **une réponse encourageante aux demandes portées conjointement par l'ANESTAPS et la C3D STAPS**.

Fruits de **cinq mois de travaux menés collaborativement par le MESRI, la DGESIP, les rectorats, les universités et les composantes STAPS**, ce sont finalement **5 millions d'euros** qui vont être déployés de manière pérenne. Chaque composante ayant formulé une demande se voyant obtenir la création **d'un à trois postes, 80 postes supplémentaires** au total vont venir pallier aux problématiques d'encadrement de la filière.

L'ANESTAPS et la C3D STAPS se félicitent de cette réussite, résultat d'une forte mobilisation de la communauté STAPS et d'un dialogue constructif entre ses représentants, le cabinet de la ministre et la DGESIP. Cette réponse positive doit s'inscrire dans **un plan de financement pluriannuel ambitieux** permettant de répondre pleinement aux enjeux d'une filière d'avenir et professionnalisante. **L'ANESTAPS et la C3D STAPS veilleront à sa bonne mise en place ainsi qu'à sa pérennité, afin de toujours répondre aux besoins des étudiants et de la filière STAPS**.

Contacts :

Timothée Brun

Président de l'ANESTAPS

timothee.brun@anestaps.org

06.48.26.49.96

Marie Ruaud

Vice-Présidente en charge de la
Stratégie de Communication et des
Relations Presse

marie.ruaud@anestaps.org

06.69.77.70.97

Aurélien Pichon

Président de la C3D STAPS

aurelien.pichon@univ-poitiers.fr

06.82.95.19.70